

**FAIT PERTINENT****LLEIDANETWORKS SERVEIS TELEMÀTICS, S.A.****Lleida.net obtient le brevet pour sa méthode de contrat électronique certifié aux États Unis pour une période de 20 ans**

23 octobre 2017

Conformément aux dispositions de l'article 17 du Règlement (UE) numéro 596/2014 sur l'abus de marché et de l'article 228 sur le texte refondu de la Loi de Marché Boursier, approuvée par le Décret royal législatif 4/2015 du 13 octobre, et dispositions concernées, ainsi que de la Circulaire 15/2016 du Marché Boursier Alternatif (MAB) concernant les informations à fournir par les Entreprises en Expansion, par la présente LLEIDANETWORKS SERVEIS TELEMÀTICS S.A: (désormais "Lleida.net" ou "l'entreprise"), met à votre disposition les informations suivantes :

Lleida.net, entreprise leader dans le domaine de la certification et la notification électronique, a obtenu le brevet de la part du Bureau de Brevets des États Unis pour sa méthode de création de contrats électroniques certifiés sous le nom "*Method for Producing Electronic Contracts Certified by a User of a Telecommunications Operator*". L'octroi, en vigueur pour une période de 20 ans, renforce la présence de Lleida.net sur le plus grand marché mondial en droits de propriété et services technologiques, le même marché où l'entreprise a déjà obtenu en septembre 2016 le brevet pour sa méthode de courrier électronique certifié.

L'octroi de ce brevet permettra d'élargir l'activité de l'entreprise dans un secteur en essor et à grand potentiel comme celui des contrats électroniques. La méthode de Lleida.net offre la possibilité de boucler des contrats contraignants via courrier électronique ou SMS et ayant validité juridique. Le système se distingue des autres solutions sur le marché par son utilisation simple, car le client ne doit que répondre à un SMS ou courrier électronique qui lui a été envoyé avec le contrat. Lors que le client a émis sa réponse, Lleida.net génère un certificat preuve de la transaction

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions.

Cordialement,

Francisco Sapena Soler, PDG

À Madrid, le 23 octobre 2017